

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 17 (1909)

Heft: 12

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

au Pas de Cheville; un bien beau souvenir leur reste aussi de la visite à l'émouvante fête de la mi-été.

A tous, ces bonnes vacances n'ont paru que trop courtes; mais le temps fraîchissant, il a fallu rentrer le 27 août et rendre le chalet à ses hôtes habituels, les vachers et les vaches d'Anzeindaz.

Et les résultats? eh bien, nos petits pensionnaires ont augmenté en moyenne d'un kilo, quelques-uns même de deux kilos, bien que notre séjour, écourté par le mauvais temps du commencement de juillet, n'ait duré que cinq semaines; et ce que les chiffres ne peuvent indiquer, c'est la bonne mine, l'air de santé de tout ce petit monde. Seul le temps nous apprendra si au point de vue de la prophylaxie antituberculeuse nous avons obtenu quelque chose.

C'est fort bien, dira-t-on; mais vous êtes donc bien riches pour vous charger de dépenses pareilles? — Erreur complète; nos ressources sont modiques, puisque nous

débutons presque sans capitaux; traitement du personnel et location y compris, nous aurons dépensé environ 800 fr. pour 31 enfants en séjour de cinq semaines. Sept enfants ont payé une pension de 50 ct. par jour, les autres rien. Mais tout le monde y a mis du sien; les parents, les amis, la population entière a apporté des produits alimentaires de toute espèce; l'administration du Bex-Gryon-Villars nous a transporté généreusement et avec une complaisance inépuisable tout ce dont nous avions besoin gratis; enfin notre président, M. Landriset, pasteur, a su déployer des trésors d'ingéniosité pour organiser notre entreprise.

Puissent ces quelques lignes engager d'autres Liges à faire des essais semblables! Outre le bien fait à leurs petits protégés, elles y gagneront comme nous la sympathie nécessaire pour faire accepter au public les mesures d'hygiène beaucoup moins populaires. D^r WANNER, Bex.

Nouvelles de l'activité des sociétés

Section de la Croix-Rouge Berne-Jura. — Ainsi qu'il était prévu, l'assemblée générale annuelle de la Croix-Rouge suisse, section Berne-Jura, eut lieu dimanche 5 septembre à Tavannes.

La journée commença par un exercice des sections de samaritains de Tavannes-Reconvilier, Malleray, Moutier, Tramelan, Corgémont et St-Imier.

Une réception des plus cordiale attendait les 115 samaritains participant à l'exercice et les membres du comité de la Croix-Rouge.

Dès 8 heures, M. le D^r Geering, après avoir souhaité à tous une cordiale bienvenue, s'empresse de donner les renseignements sur l'exercice et les ordres concernant le travail à effectuer durant la matinée.

Les services de secours sont immédiatement organisés et les différents groupes se rendent au travail. Une colonne se rend sur le lieu du

sinistre (supposé) pour procéder aux pansements provisoires des blessés.

Un second groupe est chargé d'organiser un hôpital dans une ferme à proximité. 15 lits d'urgence sont installés et différents locaux aménagés.

Le troisième groupe se rend à l'arsenal afin d'établir les moyens de transports. Le matériel est requisitionné; en un laps de temps relativement court, un char à échelles, pour blessés couchés, une charrette pour blessés pouvant être transportés assis, un brancard monté sur deux bicyclettes, ainsi que la voiture d'ambulance de la localité sont disponibles pour transporter les sinistrés à l'hôpital.

Le quatrième et dernier groupe est chargé de l'aménagement d'un wagon de marchandises en un wagon pour transport de blessés. Huit brancards y sont ingénieusement disposés par les samaritains à qui incombait ce travail.

Les transports terminés, M. le Dr Geering, fait la critique des pansements à l'hôpital et ensuite s'effectue, sous une pluie battante, le transfert des huit blessés les plus gravement atteints à la gare de Tavannes pour de là être dirigés sur l'hôpital de Bienne.

Après ce travail, rendu difficile par le temps affreux de cette matinée, tout le monde se retrouve à l'Hôtel de la Gare, où un modeste banquet réunissait les samaritains et les membres de la Croix-Rouge.

M. Brandt, maire, honorait l'assistance de sa présence et apporta les salutations des autorités de Tavannes à la Croix-Rouge et aux samaritains.

L'animation et la gaieté ne cessèrent de régner pendant toute la durée du banquet admirablement bien organisé par la section de Tavannes-Reconvilier ayant à sa tête M. Dr le Geering, dont le dévouement à la cause samaritaine est hautement apprécié.

A 3 heures de l'après-midi, M. Pellaton, maire de Renan, président de la section de la Croix-Rouge Berne-Jura, ouvre la séance administrative et donne connaissance du travail fait pendant l'exercice 1908—1909.

M. Ferrier, vice-président et caissier, donne ensuite lecture des comptes et de l'état de la fortune de la société.

M. le Dr Geering donne quelques intéressants détails au sujet des démarches préliminaires qu'il a faites pour la fondation d'une section de la Croix-Rouge suisse dans le Val de Moutier; il se déclare assuré que les efforts dirigés dans ce but seront d'ici à quelque temps couronnés de succès.

Puis la séance étant déclarée close, une promenade avec visite à l'arsenal et une gaie réunion qui suivit, terminèrent joyeusement cette magnifique journée samaritaine du 5 septembre 1909, qui eut été plus belle encore si les radieux rayons d'un soleil d'automne avaient réchauffé l'atmosphère et illuminé les verdoyants coteaux et les jolies maisons du village de Tavannes, dont les habitants reçurent à bras ouverts leurs hôtes d'un jour.

Nous adressons un chaleureux merci à M. le Dr Geering, à la section de Tavannes-Reconvilier, à M. Ramser, son président, et en général à tous ceux qui contribuèrent à la réussite parfaite de cette journée.

Nous ajouterons encore qu'à l'occasion de cette réunion il fut décidé de reconstituer « l'association jurassienne des samaritains ».

A cet effet la section de Tavannes-Reconvilier est nommée Vorort pour une durée de 3 ans, avec obligation d'élaborer des statuts et de les soumettre en temps et lieu à une assemblée générale des sections intéressées ou à une assemblée de délégués desdites sections.

Le Comité central aux membres de sections de la Société militaire sanitaire suisse.

Chers Camarades,

Ci-joint nous vous remettons les travaux fixés par le jury pour 1909/10, et vous prions d'en retourner les solutions jusqu'au **1^{er} mars 1910** au plus tard, au président central **H. Helbling**, fourrier, Veltheim près Winterthour, à disposition du jury et conformément aux prescriptions stipulées dans le règlement ci-joint.

Dans l'espérance que les honorés camarades feront preuve de sympathie envers ces travaux écrits par une nombreuse participation, nous leur adressons nos amicales salutations.

Au nom du Comité central de la
Société militaire sanitaire suisse:

H. Helbling, président.

Extrait du Règlement pour les concours écrits institués par la Société militaire sanitaire suisse.

Article premier. La Société militaire sanitaire suisse organise annuellement des concours de travaux écrits.

Art. 2. Ces concours sont exclusivement réservés aux membres de la Société militaire sanitaire suisse.

Art. 5. Les travaux des concours sont à remettre au comité central jusqu'au **1^{er} mars** au plus tard, pour être de suite transmis au jury.

Art. 6. Les envois retardés ne pourront plus être pris en considération.

Art. 7. Les travaux porteront en place de signature une devise qui sera répétée sur une enveloppe cachetée renfermant le nom, grade, incorporation du concurrent, ainsi que la désignation de la section à laquelle il appartient.

Art. 8. Les travaux seront écrits très lisiblement sur un seul côté du papier, en laissant une marge d'un tiers de la page pour les observations.

Art. 10. Pour les meilleurs travaux, des diplômes et prix seront remis aux concurrents.

Art. 11. Les travaux primés sont la propriété de la Société militaire sanitaire suisse qui se réserve le droit de les publier dans les organes de la Croix-Rouge.

Sujets mis au Concours pro 1909/10. —

I. Travaux pour le landsturm sanitaire. — Un bataillon aux avant-postes pendant la nuit. — Le commandant d'une section placée de garde aux avant-postes remet à l'infirmier d'une compagnie avancée deux blessés grièvement (coup de feu au ventre et fracture grave de la cuisse).

- 1° Que fait l'infirmier de la compagnie après avoir pris connaissance de la communication?
- 2° Comment organise-t-il les premiers secours?
- 3° Où, et comment transporte et couche-t-il les blessés?
- 4° Détails sur des communications éventuelles (heures et endroit où se trouvaient les blessés).

II. Travaux pour les sous-officiers. Lors d'un combat dont la ligne de feu se porte en avant, le sous-officier reçoit l'ordre de se porter derrière les combattants dans une petite forêt abritant une petite ondulation de terrain et dans laquelle le combat vient de cesser, de se mettre avec huit hommes à la recherche des blessés et de les transporter à un point de rassemblement situé à 400 mètres en arrière. Le sous-officier n'a à sa disposition qu'une simple civière.

- 1° Que doit faire le sous-officier avant de se mettre à la tâche?
- 2° Comment organise-t-il les secours?
- 3° Combien de temps lui faut-il, si le bois a 100 mètres de large sur 300 mètres de profondeur, en admettant qu'il ait cinq blessés graves à transporter?

III. Travaux pour les infirmiers et brancardiers. — L'équipe d'infirmiers d'un bataillon d'infanterie doit évacuer cinq malades d'une ferme isolée. Les hommes ont dans ce but à leur disposition un chariot à ridelles sur lequel on peut à peine charger quatre malades.

De quelle manière transporteront-ils le cinquième; quelles dispositions, matériel, et combien de temps leur faudra-t-il pour évacuer les cinq malades en même temps?

Alliance suisse des samaritains, section de La Chaux-de-Fonds. — Rapport sur l'exercice de campagne du 31 octobre 1909. — Cet exercice, combiné avec la sortie annuelle du Corps des cadets de notre ville, se déroula sur le beau plateau du Valanvron. Renvoyé par deux fois à cause du mauvais temps, il eut lieu par une splendide journée d'automne, ensoleillée le matin et brumeuse le soir.

Convoqués au dernier moment pour 8 heures du matin, les samaritains et samaritaines au nombre de 45, répondent à l'appel. Le départ, qui a lieu par une bise plutôt froide ne permettant pas de rester engourdi, est des plus joyeux. Tout le matériel, ficelé et bâché, est placé sur un char à bras; deux samaritains dévoués prennent en mains la direction et quelques autres, tout aussi bien intentionnés, s'attellent sur les côtés. Le convoi est en marche, les bons mots s'échangent, les langues autant que les pieds marchent, et c'est au son des cloches appelant les fidèles à l'église, que la cohorte samaritaine quitte la ville. Elle est toujours précédée du camion-bagage qui roule si prestement que l'on entend ci et là, parmi les samaritains quelques appels: « Ils courent au feu là-devant ».

Au-dessus des anciens abattoirs, nous faisons une première halte qui permet à l'arrière-garde samaritaine de rejoindre le gros de la troupe, et tôt après, un détachement de cadets, « l'ennemi », nous retrouve aussi. Le chemin présente à cet endroit une rampe qui fait « ruminer » notre attelage, mais quelle veine! voici venir un modeste paysan, hors souci, retournant à la maison les bouilles vides, et comme les samaritains sont gens pratiques, ils ont tôt fait de lier leur ambulance au char du laitier. Maintenant, en avant, marche!

Vers 10¹/₂ heures, après bien des pas perdus, nous arrivons sur les lieux d'exercice; c'est ici que commence le travail pratique de la journée.

Chacun a compris le but de l'exercice: nous sommes attachés au Corps des cadets; ceux-ci livrent un combat, et les blessés éventuels le seront, dans leur majorité, par arme à feu. Il n'y a donc pas de supposition à faire, elle est toute positive. Tout le monde à l'œuvre donc!

Les dames, aussitôt, aménagent l'hôpital de fortune, au collège du Valanvron. Deux salles sont disponibles: au rez-de-chaussée, elles installent l'assistance provisoire où les blessés sont

reçus et identifiés aussi complètement que possible (nom, domicile, origine, genre de blessure, apportant tel et tel matériel sous tel et tel numéro, etc.). Cette première salle est aussi employée comme lieu de revision des pansements provisoires et la table d'opération avec ses accessoires, est soigneusement dressée; à côté, les bandes et triangles de pansements ressemblent à un étalage d'articles pour bébés. La salle du deuxième étage est transformée en chambre à coucher. Pour cela quatre couchettes improvisées sont placées sur le plancher; ce sont de simples couvertures de cheval rehaussées à une extrémité par une poignée de paille en guise d'oreiller. C'est d'ailleurs tout ce qu'il fût possible d'obtenir de la bienveillance des paysans d'alentour. Voilà l'hôpital; disons tout de suite que ces dames sont qualifiées pour ce travail d'installation, et M. le D^r Amez-Droz visitant les lieux ne put s'empêcher de les féliciter.

Pendant ce temps, les messieurs transforment ultra-prompement deux chars à échelles réquisitionnés au Restaurant Barben, en chars de transports pour malades assis et couchés, des plus confortables; l'un est à peine couvert d'une bâche que les premiers coups de feu résonnent; l'attaque a commencé et pour les porteurs de brassards à croix rouge, le langage des canons leur dit: «Dépêchons-nous, des blessés sont souffrants!» Immédiatement, les brancardiers se mettent en route et les chars de transports sont conduits sur la place des premiers pansements, endroit protégé, choisi en arrière du lieu de combat et désigné par un fanion. Puis une chaîne de brancardiers se forme — je regrette de ne pouvoir dire qu'elle est organisée — et les blessés sont transportés l'un après l'autre, par quatre relais successifs, sur la place de pansement où nos dévouées samaritaines examinent la gravité du cas et font les pansements d'urgence. Ces blessés pansés, sont couchés ou assis sur les chars aménagés pour leur transport et en trois «voyages» ils sont évacués sur l'hôpital. Puis ils sont déchargés avec tous les soins que nécessite leur état et dès ce moment, ces blessés volontaires sont placés entre les mains des samaritaines occupant l'hôpital.

Le travail est terminé, mais l'exercice s'est prolongé contre toute prévision et les estomacs crient famine, car il est tantôt 2 heures. On propose donc de dîner, ce qui est accepté par acclamation.

Le restaurant Barben, qui doit nourrir tous ces affamés, n'a rien à leur offrir, tant il est assailli par les spectateurs arrivés en foule dès l'après-dîner. Heureusement que la maison Maggi, en manière de réclame pour ses produits, a la bonne idée de préparer une excellente soupe dans un sous-bois de sapins odorants qui rend l'arôme de leur bouillon encore plus appétissant. Mais à côté du potage, le menu est maigre et cependant il faut bien s'en contenter: à la guerre comme à la guerre! le samaritain doit savoir faire abandon de lui-même.

L'après-midi est employée pour remettre en ordre les locaux de l'école du Valanvron et tout le matériel emprunté. On se prête aussi aux volontés capricieuses des inévitables photographes qui n'ont de repos qu'après nous avoir placé et replacé, jusqu'à nous faire languir, debout ou assis, devant leur objectif.

Il est 5¹/₂ heures, le départ est ordonné. Samaritaines et samaritains emboitent gaiement le pas derrière les cadets et le retour en rangs a lieu presque sans fatigue, grâce aux marches entraînant jouées par la musique de nos petits troupiers. A l'entrée en ville, le drapeau blanc à Croix-Rouge est placé en tête — merci de l'attention à M. le commandant du Corps des cadets — et c'est entre deux haies de curieux, très sympathiques, que le cortège s'avance et se rend au lieu de licenciement.

C'est 6¹/₂ heures, le matériel est replacé au dépôt habituel du Collège primaire et M. le Président, avec d'aimables paroles de remerciements, congédie chacun.

Ce fut une belle journée, fatigante, mais gaie et instructive tout à la fois et qui laissera des souvenirs durables.

Et tout en remerciant vivement les personnes qui ont participé à l'exercice du Valanvron, je forme des vœux sincères pour le développement de notre chère Société.

Vivent les Samaritains!

Ch^s Sausser.